



L'INFO EN PLUS

Le vol à voile : quelles conditions pour pratiquer ?

**POUR VOLER À VOILE, PAS BESOIN
D'ÊTRE BARDÉ DE DIPLÔMES.**

« Il suffit d'avoir le sens de l'observation, insiste Martial Maes. Pendant les vols de formation, nous observons les phénomènes d'ascendance qui permettent au planeur de prendre de l'altitude. La théorie, tout le monde peut l'acquérir. » Pas nécessaire non plus de disposer d'une grande condition physique. En termes de sécurité, les planeurs sont révisés et contrôlés une fois par an. Et chaque pilote embarque avec un parachute. « Nous limitons l'âge à 14 ans pour une question de corpulence : il faut être suffisamment grand pour que le parachute soit efficace. Dès 15 ans, on peut voler seul, une fois le brevet obtenu ».



« Le vol à voile n'est pas une activité réservée à une élite. Tout le monde peut se lancer, de 14 à 90 ans, et profiter, en silence, de nos paysages. » Martial Maes, trésorier et formateur au club de Chanet.

1 500,

c'est le nombre d'heures de vol annuel du club de Chanet. C'est le second club de la région, derrière celui du Pic Saint-Loup dans l'Hérault.



Vol à voile : la Lozère vue du ciel

**Avec deux clubs
de vol à voile, la
Lozère est une terre
de prédilection
pour les planeurs.
Découverte...**

Certains vont au bout du monde pour nager avec les dauphins. En Lozère, il ne faut pas aller bien loin pour tutoyer la faune sauvage. Grâce aux deux clubs de planeur du département, Mende et Chanet, il est facile de planer avec les vautours. Réintroduits au confluent de la Jonte et du Tarn, ils colonisent désormais toutes les Gorges. « Les jeunes ont en général un peu peur, mais les adultes ne nous prêtent même plus attention », note Martial Maes, trésorier et formateur instructeur du club de Chanet, situé sur le Causse Méjean, à quelques kilomètres de Meyrueis et des célèbres Gorges.

UNE OBSERVATION EN SILENCE

Ce n'est pas là le moindre intérêt du vol en planeur : silencieux, profitant des mêmes courants ascendants que les oiseaux, et notamment les grands rapaces, les planeurs sont bien dans l'air du temps. Respectueux de l'environnement, ils permettent de profiter de la beauté des paysages lozériens. Et puis le vol n'est surtout pas réservé à une élite : « Le planeur est une activité ouverte à tous, de 14 à 90 ans, insiste Martial Maes. On démarre en général par un baptême en planeur biplace. Puis, les plus intéressés peuvent suivre des stages, toujours avec un formateur. Avec les doubles commandes, un peu comme dans une auto-école. Au bout

d'une quarantaine de vols, le pilote peut se lancer seul, avant de passer le brevet. » À Chanet, les pilotes les plus expérimentés font un aller-retour dans le Cantal en trois ou quatre heures, et se délectent des panoramas : Mont Aigoual, Mont Lozère, Gorges et plateaux, viaduc de Millau... Une manière insolite et différente de redécouvrir ces paysages que l'on voit toujours d'en bas. ■

EN SAVOIR + //

- **Club de Chanet** : www.chanetvolavoile.wordpress.com
club.chanetvv@gmail.com
- **Club de Mende** : <http://velivole.des-causses.pagesperso-orange.fr>



VIDÉO

Découvrez la vidéo sur le site Internet du Conseil général www.lozere.fr